



Maison des Sciences de l'Homme  
et de la Société • Sud-Est

**Construction et régulation des marchés  
d'environnement** : une approche des  
mécanismes de *compensation de biodiversité* et  
de *paiement pour services écologiques*

A. Douai (GREDEG, économie) I. Doussan (INRA/GREDEG,  
droit), P. Steichen (GREDEG, droit) et S. Vanuxem (GREDEG,  
droit)

## Plan de la présentation

2

1. Objets, contexte
2. Positionnement de CoReME
3. Problématiques-(dans une perspective interdisciplinaire)
4. Exemples

# 1. Objets, contexte politique et intellectuel

3

- (a) Contexte : d'un **renouvellement de la vision de la Nature** (évolutive, fonctionnelle) ; de l'émergence de **nouveaux concepts fortement empreints de la rhétorique économique** autour des ressources naturelles et de la biodiversité (flux de services écologiques, capital/actifs naturel(s), unités de biodiversité, etc.) ; du **développement des « instruments de marché »** comme un tournant/rupture dans les politiques de protection de l'environnement (« *win-win solutions* »)
- (b) Objets : (i) la compensation écologique ; (ii) le paiement pour services écologiques.
  - (i) **la compensation écologique** : « apporter une contrepartie aux effets négatifs » d'un projet afin de « permettre de conserver globalement et, si possible, d'améliorer la qualité environnementale globale des milieux » (objectif de « *no net loss* ») (art. R.122-14 II C.Env.)

# 1. Objets, contexte politique et intellectuel

4

- Dans plusieurs pays (Etats-Unis, Australie), en expérimentation en France et inclut dans le nouveau projet de loi sur la biodiversité (art. 33C) : développement d'une « offre de compensation » via la création, par des « opérateurs de compensation », de « **réserves d'actifs naturels** » ou de « **banques de compensation** » (site du Ministère de l'écologie : « L'offre de compensation : quand les outils économiques viennent au secours de la biodiversité »)
- (ii) **le paiement pour services écologiques** : « 1. Une transaction volontaire dans laquelle 2. Un SE bien défini (ou un usage de la terre permettant de pérenniser ce service 3. est acheté par (au moins) un demandeur du SE 4. à un (au moins) offreur (fournisseur) du SE 5. si et seulement si le fournisseur pérennise la fourniture du SE (conditionnalité) » (Wunder, 2005, p. 3)

## 1. Objets, contexte politique et intellectuel

5

- (c) La polarisation du champ intellectuel : formes d'apologie du marché idéal-typique (économie de l'environnement et des ressources naturelles alliée à une partie de la biologie de la conservation : pragmatiques environnementaux) vs. critiques abstraites de la marchandisation de la nature (écologie politique, une frange de l'économie écologique, éthique environnementale).
- Dépassement pour appréhender, d'une part, la diversité morphologique et la complexité des arrangements institutionnels et sociotechniques qui configurent l'application de ces mécanismes et, d'autre part, leurs conséquences environnementales, socio-économiques et territoriales

## 2. Le positionnement de CoReME

6

- (a) Comment appréhender ces mécanismes ? : comme des **constructions socio-techniques complexes** au sein desquelles les relais de *l'action collective, de la délibération politique et du droit* sont présents en permanence
- (b) Pour quelles ambitions ? Théoriques : les catégories de base de l'analyse économique et du droit sont mises en question ; Empiriques : comprendre leur émergence et leurs effets
- (c) Comment procéder ? Mêler les savoirs et outils des SHS (droit, économie, sociologie, organization studies, géographie) et des sciences du vivant (écologie)

### 3. Problématiques à traiter

7

- (a) La question de l'équivalence écologique (substituabilité entre milieux naturels) : quelles tendances (vers plus de fongibilité et donc de souplesse ?) et quelle régulation ?
- (b) La question de la régulation des marchés d'actifs naturels : quels outils pour assurer la pérennité des valeurs écologiques créées ? Quelles règles d'entrée pour les offreurs ?
- (c) L'articulation de ces politiques d'environnement avec d'autres politiques environnementales (littoraux, etc.) et d'autres politiques publiques (aménagement du territoire)
- (d) Les transformations des milieux, des rapports homme-milieux et des rapports sociaux induites par ces mécanismes

- « Des paiements pour services écologiques en faveur des populations locales ? Regards de l'administration forestière sur le mécanisme de compensations pour mise en défens marocain » (S. Vanuxem)